

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 08245

Numéro SIREN : 509 243 820

Nom ou dénomination : A.M.C.V

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2023 sous le numéro de dépôt 51869

COMPTES ANNUELS

SARL AMCV

1845 AVENUE ROGER SALENGRO

92370 CHAVILLE

Exercice du : 01/04/2022 au 31/03/2023

APE : 6831Z

SIRET : 50924382000024

*certifié conforme
à l'original
par le représentant
légal*

Aboumbe



VDL CONSEIL

À chaque étape, à vos côtés.

Expertise-Comptable & Accompagnement du dirigeant
112 Rue de Charenton 75012 PARIS

Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SARL AMCV**, pour l'exercice du **01/04/2022** au **31/03/2023**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 668 856 euros
Chiffre d'affaires :	823 950 euros
Résultat net comptable :	78 735 euros

Fait à PARIS
Le 25/07/2023

Fatma YEMMOU
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 898	2 898		
	Fonds commercial (1)	101 162		101 162	101 162
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	197 550		197 550	219 900
	Constructions	1 041 066	372 187	668 879	814 837
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	232 823	144 380	88 443	97 038
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	574		574	574
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 286		5 286	5 286
TOTAL (II)		1 581 358	519 465	1 061 894	1 238 796
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 992		3 992	5 922
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	29 698		29 698	39 928
	Autres créances	68 891		68 891	77 743
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	494 531		494 531	671 960
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 851		9 851	12 819
	TOTAL (III)	606 962		606 962	808 372
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 188 320	519 465	1 668 856	2 047 168

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	120 000	120 000
	RESERVES		
	Réserve légale	27 489	27 489
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	732 575	855 574
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	78 735	127 002
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	958 799	1 130 064
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	360 928	455 029
	Emprunts et dettes financières divers (3)	13 114	104 786
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 040	24 737
	Dettes fiscales et sociales	70 359	92 784
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	245 369	232 276
	Produits constatés d'avance (1)	246	7 491
	Total des dettes	710 056	917 104
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 668 856	2 047 168
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		78 734,99	127 001,57
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		444 680	556 589
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		105	297
(3) Dont emprunts participatifs			

A.M.C.V
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 120 000 euros
Siège social : 1845 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE
509 243 820 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 78 734,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	78 734,99 euros
Auquel s'ajoute :	
Un compte "Autres réserves" d'un montant de	732 575,45 euros
 Un prélèvement sur la réserve légale d'un montant de	 15 488,87 euros
 Pour former un bénéfice distribuable de	 826 799,31 euros
 A titre de dividende global à l'associée unique	 50 000,00 euros
Soit 83,33 euros par part	
 Le solde	 776 799,31 euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 776 799,31 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associée unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

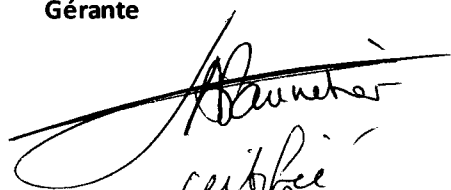
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associée unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2022	250 000		
31/03/2021	100 000		
31/03/2020	280 000		

Certifié conforme
Madame Aurore PANNETIER
Gérante


certifié
conforme

MANDAT

Je soussignée Madame Aurore PANNETIER, gérante

demeurant 2 ALLEE DES PEUPLIERS, 78350 LES LOGES EN JOSAS

agissant en qualité de représentante légale de la société A.M.C.V (509243820 RCS de Nanterre)

donne pouvoir au cabinet VDL CONSEIL PARIS et à Mme Fatma YEMMOU, Expert-comptable

demeurant 112 RUE DE CHARENTON – 75012 PARIS (841 639 990 RCS PARIS)

à l'effet de :

- réaliser en mon nom, toutes déclarations auprès du service informatique mentionné à l'article R. 123-30-14 du code de commerce et accessible à l'adresse formalites.entreprises.gouv.fr, se rapportant à ma demande de création, modification ou cessation d'activité de mon entreprise, auprès des organismes destinataires mentionnés à l'article R. 123-30 du code de commerce ;

- le cas échéant, solliciter les immatriculations, modifications et radiations conséquentes auprès du registre du commerce et des sociétés, du registre spécial des agents commerciaux, du registre spécial des entreprises individuelles à responsabilité limitée, du répertoire des métiers et du répertoire des entreprises et de leurs établissements ;

- procéder au dépôt de toutes pièces annexes et justificatives requises et signer tous documents ou fichiers.

Fait en deux exemplaires originaux à Paris, le 27 septembre 2023

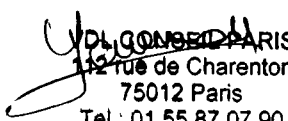
(Signature du mandant)

« Bon pour mandat »



(Signature du mandataire)

« Bon pour acceptation du mandat »



VDL CONSEIL PARIS
112 rue de Charenton
75012 Paris
Tel : 01 55 87 07 90
SAS au capital de 10.000 €
SIRET 841 639 990 00032 - APE 6920Z



VDL CONSEIL

A chaque étape, à vos côtés.

Greffes du Tribunal de Commerce

Service comptes annuels

4 Rue Pablo Neruda

92000 Nanterre

Paris, le 09/10/2023

Objet : Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint les documents requis aux fins de dépôt au Greffe des comptes annuels de la société AMCV (RCS 509 243 820).

Le coût de ce dépôt, d'un montant de 45,02 €, est joint à la présente par chèque bancaire (Chèque BNP PARIBAS n° 3872423). Cette formalité étant réglée par la société AMCV, merci de bien vouloir libeller la facture à ses nom et adresse.

Merci de noter que ce dépôt est assorti d'une demande de confidentialité.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fatma YEMMOU
Expert-Comptable


VDL CONSEIL PARIS
112 rue de Charenton
75012 Paris
Tel : 01 55 87 07 90
SAS au capital de 10.000 €
SIRET 841 639 990 00032 - APE 6920Z

VDL CONSEIL
112 rue de Charenton
75012 Paris
01 42 64 02 09

SAS VDL Conseil Paris au capital de 10.000 €
RCS Paris : 841 639 990 00032
Inscrite au Centre des Experts-Comptables de Paris



www.vdlconseil.fr